

Tarbes, le 1^{er} octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance : L'État met en place un accélérateur de projets.

Le 21 septembre Rodrigue FURCY, préfet des Hautes-Pyrénées et Michel PELIEU, président du Conseil départemental ont présenté le projet de la feuille de route de relance économique et de maintien de l'emploi aux parlementaires, représentants des élus, des salariés, des entreprises et aux services de l'État. La feuille de route sera détaillée le 16 octobre prochain et sera alors présentée à la presse.

En parallèle de cette concertation, **le préfet des Hautes-Pyrénées a souhaité que les services de l'État se mobilisent sans attendre pour faciliter la concrétisation des projets qui peuvent contribuer à la relance.** C'est l'accélérateur de projets, qui est opérationnel depuis le 21 septembre 2020.

L'objectif est de faciliter le démarrage des projets matures, porteurs d'emplois et pouvant être engagés avant la fin de l'année. Pour ces projets, les délais administratifs seront réduits et certains freins éventuels levés (déblocage d'autorisations nécessaires à la réalisation du projet...).

Des détails sur le lien ci-dessous :

<https://business.facebook.com/360538020772775/posts/1647710622055502/>

Les dossiers qui correspondent à ces critères sont à déposer dès à présent sur la plateforme d'accélération de projets France Relance :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/france-relance65>



**France Relance Hautes-
Pyrénées**

Soutien en ingénierie au bénéfice des collectivités, des entreprises et des particuliers des Hautes-Pyrénées.

Commencer la démarche

Avec FranceConnect
France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

[Créer un compte demarches-simplifiees.fr](#)

[J'ai déjà un compte](#)

Attention, les demandes de financement de projets ne seront pas étudiées par le biais de cette nouvelle procédure. Pour rechercher une aide financière, vous êtes invité à consulter le site : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

Pour obtenir des informations complémentaires à votre recherche d'aide financière :

- Si vous êtes une collectivité, vous pouvez adresser un mail à :

pref-francerelance@hautes-pyrenees.gouv.fr

- Si vous êtes un porteur de projet privé, vous pouvez vous adresser à la chambre consulaire concernée par votre projet.

Rodrigue Furcy : « L'administration se met du côté des porteurs de projets pour faciliter et accélérer la relance. Cela concerne les collectivités, les entreprises et même les particuliers. Toutes les opérations prêtes à démarrer doivent pouvoir commencer et nous nous sommes organisés pour cela »